

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 2017

Présents : M. Philippe ESSERTEL, Mme Maryse DURIS, M Philippe ROLLAND, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, M. Guy REGEFFE, Mme Germaine RONDEL, M. MACQUET Philippe, M. Jean-Maxence DEMONCHY, Mme Sylvie GOUTTEFANGEAS, M. Alain GENON.

Absents excusés : M Ludovic BOURG, M Pascal BARRIER, Mme Françoise LUGNIER, Mme Evelyne GRENIER, Mme Nadine CHAFFAL,

Secrétaire de séance : Mme Maryse DURIS

1. Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.
 - Titulaires : Philippe ESSERTEL
Philippe ROLLAND
Philippe MACQUET
 - Suppléants : Anne-Marie GIRAUDIAS
Germaine RONDEL
Jean-Maxence DEMONCHY
2. Bâtiment du Restaurant Multiservices :

Des travaux sont prévus pour refaire les chambres et créer un nouvel espace de restauration type « BRASSERIE » dans la salle du bar en complément du restaurant gastronomique.
Les travaux sont financés pour une partie par les restaurateurs M et Mme SOUZY et pour l'autre partie par la commune.
Le Conseil Municipal accepte les différents devis.
3. Urbanisme : pour l'instruction des droits des sols, la convention avec le SIEL est renouvelée.
4. Assainissement : une décision modificative est adoptée pour le paiement de la redevance modernisation des réseaux à l'Agence de l'Eau qui est plus élevée que prévu.
5. Afin de pouvoir prendre en compte le titre correspondant à l'extension de réseau (électrique) effectuée aux Rollands, il convient de prendre une décision modificative au budget général
6. Elus : Le Conseil Municipal adopte les indemnités de fonction du Maire et des Adjoint
7. Cantine : Le Conseil Municipal décide de verser un acompte de 1 000 €uros sur les subventions afin de permettre à l'association des Parents d'avoir de la trésorerie pour payer le traiteur.
8. Adressage : Les réunions pour préparer l'adressage ont été suspendues et sont reprises. Les groupes de travail déterminent notamment le nom des rues et des chemins.
9. Les élus participent au concours de pétanque de l'arrondissement qui sera organisé à Boën
10. Le Conseil Municipal étudie le plan d'aménagement du parvis d'entrée de la maison des associations préparé par Monsieur BERTIER, architecte, ainsi que l'évaluation des travaux réalisée par l'entreprise ARCHIMBAUD.
Le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux et accepte le devis de l'entreprise ARCHIMBAUD.